

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 21 mars 2018 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

14 mars 2018

Date d'affichage :

14 mars 2018

Objet

Bornage et mise en vente
du terrain communal
Avenue de Pradaoux

Mme STRADERE Michèle

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony,
Absent : BRUNA Roger.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle que la vente du terrain communal A15 situé sur l'Avenue de Pradaoux n'a pas abouti.

Madame le Maire propose donc de borner ce terrain selon la décision du Conseil Municipal.

Le géomètre sera appelé pour effectuer ce bornage et le terrain sera mis en vente au tarif de 13.50€ le m².

Vote à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 22 mars 2018

Le Maire